

**Publié le : 2010-02-04**

SERVICE  
PUBLIC  
FEDERAL  
INTERIEUR

Circulaire ministérielle relative aux tâches de l'officier-médecin des services publics d'incendie. -  
Erratum

Dans le Moniteur belge n° 408 du 10 décembre 2009, première édition, il y a lieu d'apporter la  
modification suivante :

A la page 76750, dans le texte français, il y a lieu de remplacer le titre « Circulaire ministérielle  
relative aux tâches de l'officier-médecin des services publics d'incendie » par « 22 SEPTEMBRE  
2009. - Circulaire ministérielle relative aux tâches de l'officier-médecin des services publics  
d'incendie ».